



**Conseil d'Administration du 19 et 20 juin 2010**  
**Siège FFHB Gentilly**

Présents : ANSQUER Monique, BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BECCIA Evelyne, BETTENFELD Jacques, BOURASSEAU Marie, DEMETZ Jean-Paul, FEUILLAN Jean-Pierre, GARCIA François, GOUGEON Daniel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, GUICHARD Jean Louis, JOURDAN Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MAILLET Christine, MANOUVRIER Alexis, PERNELET Dominique, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, SEREX Francis.

Excusés : ARNAULT Francis, BORD Gilles, BOUTHEMY Philippe, COSTANTINI Daniel, GAUTRAUD Nathalie, GLEIZES CERVERA Sophie, KOUBI Alain, LACOUX Jean-Pierre, MAYER Sophie, SAURINA Patricia, SCARSI Claude, SMADJA Alain, VILLEPREUX Brigitte.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 17 h le samedi 19 juin.

Le PV du Conseil d'Administration du 5 et 6 mars 2010 est adopté à l'unanimité.

Le Président Joël DELPLANQUE remercie les présents à ce Conseil d'Administration et salue les exploits de nos équipes de France. Il se félicite de la réussite de la nouvelle formule de la Coupe de France et des « chaudes finalités » qui ont eu lieu à Coubertin, un grand merci à la COC et à Pascal BAUDE. Il remercie toutes les personnes qui ont contribué à la bonne organisation de l'Assemblée Générale de Limoges. Il salue le travail réalisé ce matin par les 3 chaînes disciplinaires qui doivent permettre de rapprocher les structures pour répondre aux exigences de rigueur imposé par les cas évoqués lors des réunions de chacune des commissions.

Jacky BETTENFELD précise que les vœux liés aux évolutions des règlements disciplinaires devront passer par le groupe de pilotage avant d'aller au service juridique puis à Claude PERRUCHET pour que l'ensemble reste cohérent. Joël DELPLANQUE confirme que c'était un axe de travail important de la nouvelle équipe.

Le Président évoque la finalisation de la convention FFHB-LNH : une clause sur le partage des frais de procédures en cas de contentieux est le seul point qui n'est pas encore traité. Pour le reste, Jean-Paul DEMETZ constate le désir de rassembler les 2 structures, il reste à souhaiter que les nouveaux dirigeants de la LNH soient sur la même ligne de conduite. Joël DELPLANQUE précise que la FFHB a présenté, conformément aux statuts de la Ligue, Marc Henri BERNARD (personnalité qualifiée) et Michel BONFILS qui seront les représentants de la FFHB à la LNH (assemblée générale et comité directeur) avec Jean-Paul DEMETZ. Le Conseil d'Administration adresse une pensée à Nicolas BERNARD dans la période qu'il traverse actuellement.

La situation de la D2M est évoquée. Les relations ont évolué dans le bon sens, l'AG de la D2M s'est déroulée le matin de la Coupe de France. Une nouvelle équipe a été mise en place à travers le groupe de pilotage, avec la volonté affichée de dialogue, de compréhension et un bon état d'esprit. Le système de montée et de descente reste identique mais les clubs souhaitent simplement la mise en place d'une finale aller-retour pour le titre champion de D2 ainsi qu'un logo particulier, travaillé en cohérence avec celui de la LNH, et l'utilisation de l'appellation « Handball Pro D2M ».

Pour la LFH, le Président rappelle qu'il dirige les réunions de la LFH en attendant retour de Patricia SAURINA. La Coupe de la Ligue féminine aura lieu du 28 au 30 décembre, la priorité étant donnée à la Bretagne si elle maintient sa candidature sur la base du cahier des charges adapté à la nouvelle formule. La saison commencera le 5 septembre 2010. Le climat semble plus apaisé mais la procédure éventuelle devant le CNOSF concernant Cergy-Pontoise déterminera le nombre de clubs dans cette division pour la saison prochaine (de 10 à 12).

Daniel GOUGEON, pour la Commission Développement, exprime sa satisfaction sur le nombre de licenciés. Le Président souhaite que l'on puisse faire apparaître le 400 000<sup>ème</sup> licencié lorsqu'il sera effectif en relation avec la communication fédérale. Le nombre de clubs reste stable (+15) mais 80 nouveaux clubs se sont affiliés, donc des clubs disparaissent. Il existe une inquiétude au sujet de la formation spécifique des premiers pas, elle est désormais intégrée dans les formations DTN. En ce qui concerne la création de clubs, la FFHB a mis à disposition pour la 1<sup>o</sup> année des ballons ou d'autres matériels en fonction du nombre de joueuses ou joueurs du club. Cette mesure ne concerne pas les clubs « loisirs ». La progression est plus sensible chez les masculins que chez les féminines ce qui fait diminuer le pourcentage de féminines dans la Fédération. Il s'agit d'en analyser les raisons : l'abandon de la pratique féminine au passage de moins de 15 à seniors, comment remotiver ces catégories ? Il y a aussi chez un fléchissement chez les moins de 12 lors du passage à la formule compétitivité. On remarque aussi les choix des clubs de privilégier les masculins à cette période de crise et de difficulté financière. Il est nécessaire aussi de revoir la perte de licenciées au niveau de l'entrée au collège avec la diminution des sections sportives et des classes aménagées. Le Handball ne s'est pas engagé dans accompagnement éducatif proposé par le CNDS. Il s'agit de revoir les comités ou ligues qui travaillent avec l'USEP, l'UGSEL, l'UNSS. Les élus des structures fédérales doivent être sensibilisés à ces problématiques. Sur le plan fédéral, Joël DELPLANQUE demande à Sylvie PASCAL LAGARRIGUE de conduire une réflexion sur ces problèmes à travers la pratique féminine. Comment doit-on réactiver les réseaux des handbassadrices ? L'Eté du SAND est une grande réussite, les 100 premiers demandeurs ont été aidés, alors que l'on estime à environ 400 sites ceux qui reçoivent ce type de pratique. Il faut envisager ensuite la communication malgré les difficultés à récupérer des licences sur ces opérations.

François GARCIA, pour la CCA, est satisfait de la saison écoulée même si quelques difficultés ponctuelles persistent. Avec la LNH, le travail a pu évoluer et se centrer sur le jeu et son analyse à l'image du stage couplé, entre les arbitres et les entraîneurs, qui a été très constructif et productif. Un gros travail de refonte est mis en place à partir du G4 mais l'inquiétude persiste sur la filière traditionnelle à contrario d'un optimisme sur la filière Jeunes Arbitres. Le haut niveau d'arbitrage se maintient mais la mise à disposition par les régions est trop irrégulière. Quels outils mettre à la disposition des ligues et comités ? La documentation est déjà très abondante mais certaines ligues fournissent peu de nouveaux arbitres. La CCA se félicite du travail de BOROTTI/DESSERTENNE. La présence de Joël DELPLANQUE à l'IHF permet de faire passer des messages pour aider à l'évolution de l'arbitrage mais les liens sont encore insuffisants entre les structures européennes et nationales malgré le fait que les arbitres sont bien pris en charge au niveau européen. Sur le plan des compétitions 2 binômes français ont arbitré des finales de ligue des champions. Par contre le manque de disponibilité de LAZZAR/REVERET nous met en difficultés par rapport au championnat et au niveau international.

Philippe GREGOIRE, de la Commission des Agents, informe le Conseil sur la disponibilité de 13 agents pour le handball. « Doit-on ouvrir ou pas » une 2<sup>ème</sup> session annuelle pour ne pas être sur des dates communes à d'autres sports » avec en perspective d'avoir des agents spécifiques handball ou avec d'autres disciplines sportives ?

Francis SEREX, de la CNCG, pense que les procédures restent très lourdes et beaucoup de clubs sont en difficulté. Les situations trop fragiles de certains clubs accédant posent des problèmes. D'autre part, il évoque la problématique de l'équité sportive, dont la CNCG se doit d'être l'une des garantes. Il est souhaité, lors des stages nationaux de jeunes joueurs, de donner des informations sur les précautions que les jeunes

doivent entendre avant de s'engager sur des contrats, il faudrait même le faire durant la formation dans les pôles.

Joël DELPLANQUE évoque les difficultés actuelles sur le calendrier 2011/2012, avec l'année olympique et le choc avec les calendriers EHF et IHF. Il se réjouit que ses interventions aient reçu un écho au sein de l'IHF.

Joël DELPLANQUE annonce que l'attribution du Mondial 2015 sera décidée en Suède en janvier 2011. Le Conseil d'Administration réunit ce jour valide la candidature de la FFHB auprès de l'IHF au Mondial 2015, autorise la présentation de la candidature de la France au projet d'organisation du Championnat du Monde Masculin de Handball 2015 et confirme l'engagement à payer sa part des couts.

Joël DELPLANQUE informe le Conseil que Montpellier va accueillir une réunion sur la stratégie envers les quartiers sensibles. Enfin, il rappelle les sollicitations dont il est l'objet pour engager la France dans le Beach Handball. Actuellement nous sommes sollicités vers l'Afrique et l'Amérique du sud pour apporter notre expertise.

Jacques BETTENFELD rappelle que, sur les dossiers juridiques en cours, il n'y a aucune décision défavorable à l'encontre de la FFHB. Il insiste sur les difficultés que nous avons à cause des problèmes de la formation des ressources humaines au sein des instances départementales voire régionales. La formation doit être une de nos préoccupations.

Claude PERRUCHET insiste sur le fait que les Présidents de Comités doivent être obligatoirement élus pour siéger avec voix délibérative dans les CA de Ligue. La nouvelle gouvernance doit permettre de garder du temps aux AG fédérales pour des débats réellement politiques et changer ainsi la routine de l'AG. A partir de là il faut réfléchir à la refonte globale de l'AG dès la saison prochaine et à fortiori pour l'AG 2012.

Pascal BAUDE, pour la COC, regrette qu'après le gros travail réalisé par la COC, la DTN, fin mai, a changé les dates des Inter Ligues et Inter Pôles sans concertation avec sa commission. Les vœux de la COC font déjà l'objet d'une première réflexion interne à la commission. Il reste quelques sujets de travail avec les reports (article 94 des règlements généraux), les réserves, le nombre d'accédants par Ligue en fonction du nombre de licenciés (sans remettre en cause le principe d'une accession par Ligue) et quelques demandes de Coupe de France -18F et G. Le fait de ne pas avoir de barrages cette année permet de mieux maîtriser le changement de saison sportive. Les finales Métro / DOM-TOM se déroulent dans de bonnes conditions. En ce qui concerne la Coupe de France, il faudra que nous soyons prêts pour la mise en place événementielle dès les tours de février pour 2011 et dès le début en 2012.

Emmanuel GRANDIN fait le point de la situation des ligues ultra marines. Il propose que la réunion de janvier s'appelle le CPLUM. Le Conseil donne son accord sur cette proposition.

Christian LIENARD rappelle que le groupe utilisateur a proposé diverses évolutions (39 !) depuis 4 ans qui n'ont jamais été faites, cela représente un coût de 51 000 €. La feuille de match informatisée sera expérimentée en D2M et LFH dès octobre. Christian LIENARD en présente les grandes lignes. Elle devrait être prête pour septembre-octobre. A ce sujet Joël DELPLANQUE insiste sur les commandes « sauvages » envers l'informatique fédérale, il précise certains aspects techniques, les problèmes relationnels et les difficultés d'hébergement et celles du site Internet. Il demande à chacun de préciser par écrit les difficultés et problèmes rencontrés. Il va piloter personnellement la commission qui va se préoccuper des problèmes informatiques en utilisant les compétences des uns et des autres. Le budget doit être bien déterminé et fin octobre les 39 évolutions devraient être en place, la FDM lancée, le site plus opérationnel.

L'ordre du jour étant épuisée la séance est levée à 20 h 10.

La séance est ouverte à 9 h le dimanche 20 juin.

1° La communication : dispositions spécifiques (Alexis MANOUVRIER et Christine MAILLET).

Pour la communication générale, nous sommes dans une phase de transition, qui doit déboucher sur une meilleure exposition médiatique et renforcer la crédibilité de notre sport. Le handball féminin reste une de nos préoccupations majeure dans ce domaine.

Des outils : travailler avec le marketing et Sella Communication, travailler un point d'ancrage plus personnel, travailler dans le profil journalistique, mettre en place un plan de communication, utiliser mieux le Site Internet, revoir notre façon d'aborder le budget sur un plan politique plus qu'analytique.

La partie événementielle doit monter en puissance avec l'aide de Sport + conseil, un cahier des charges des équipes de France masculine surtout à améliorer avec un budget consolidé,

Le principe d'universalité des ressources nouvelles doit être mis au pot commun. Par exemple il faut préparer très tôt l'après Suède autour de l'Equipe de France masculine à travers la thématique des experts, faire évoluer cette notion comme celles des femmes de défi, l'été du sandball ...

Il faut se rapprocher de la LNH, faire une place à la LFH, et parler rapidement des JO 2012.

2° Marketing : Jean-Pierre FEUILLAN

La contractualisation avec SELLA du 1 janvier 2010 à fin 2012 doit nous permettre une mise en relation avec des partenaires, des agence de marketing. Mais la recherche de partenaires, l'organisation avec les agences est déjà en place avec un suivi mensuel. Un annuaire est déjà mis en place.

Des contrats sont signés jusqu'à fin 2012 avec nos partenaires habituels de rang 1. Nous devons avec eux définir le produit handball, et construire une image. Le partenariat c'est maintenant autre chose qu'une publicité sur le maillot. Il faut faire de la pédagogie sur la beauté du jeu. Malgré cela nos partenaires restent fidèles.

Le contrat conclu avec Hummel pour les arbitres court jusqu'à l'issue de la saison 2010/2011. Il prévoit l'équipement de l'ensemble des arbitres nationaux (G1 à G4). Cela étant, les Ligues et les Comités peuvent également acquérir les tenues arbitrales Hummel par l'intermédiaire de la centrale d'achat mise en place par la société BDE (distributeur exclusif de la marque) et proposant des tarifs préférentiels négociés avec la FFHB.

Ainsi la CASDEN (fin 2011) souhaite continuer et nous souhaitons garder ceux qui sont avec nous depuis longtemps.

3° Personnel fédéral : Jean Louis GUICHARD évoque les situations particulières des personnels fédéraux. Une réunion sur le site Internet sera mise en place pour faire un état des lieux, avec les élus et les personnels, pour répondre aux questions posées sur le fonctionnement du site. La disponibilité des nouveaux locaux et leur destination doivent permettre un meilleur fonctionnement au sein de la maison fédérale. En ce qui concerne les problèmes de sécurité, la visite d'une inspectrice doit nous permettre de mieux maîtriser les enjeux de cette problématique. Les recrutements de nouveaux personnels sont des enjeux de la période qui arrivent pour faire face de manière plus rigoureuse aux exigences que nous avons nous-mêmes souhaitées.

4° La CMCD : elle impose aujourd'hui une réflexion croisée entre toutes les instances fédérales compte tenu des enjeux et des contraintes qu'elle génère. Ce sont des « obligations » ou des moyens de déceler « l'aide » nécessaire à apporter aux clubs. Quels moyens du contrôle pouvons-nous mettre en place ? Quelle sont les capacités de saisie des données dont nous disposons ? Il faut se poser la question du pourquoi de sa mise en

place, avoir une ligne clairement identifiée et une volonté politique partagée sur ce sujet. Le Conseil d'Administration doit être informé des conclusions de la réflexion mise en place à l'initiative de Claude PERRUCHET. La prochaine AG doit permettre d'apporter les correctifs nécessaires à son amélioration structurelle.

5° La réunion transversale des Commissions a permis d'émettre un certain nombre d'observations sur le fonctionnement fédéral entre les commissions, des réponses devront être apportées au début de la prochaine saison sportive pour rendre plus efficace et valoriser le travail réalisé par chacun.

6° Le calendrier institutionnel fédéral sera à la disposition de tous les élus fédéraux et des structures (Ligues et Comités) pour pouvoir améliorer notre communication interne.

7° Questions diverses

Il est évoqué les chantiers sur les relations entraîneurs et arbitres. Il y a un fort besoin de communication. L'environnement du match doit être repensé : laisser travailler les bancs, retravailler la fonction des délégués, la réunion technique, le jeu à 6 m, la gestion du money time, la répartition des tâches en binôme, bannir les simulations, et revoir les liens disciplinaires avec la LNH ...

En ce qui concerne les paris sportifs, tout doit être construit avec l'idée qu'il faudra limiter les enjeux sur les situations individuelles, qui validera les résultats : les délégués ? Une attention particulière doit également être portée à la question de l'annonce des résultats, qui déclenchera l'officialisation du score. Un enjeu est lié au temps, les opérateurs des paris étant déjà demandeurs de notre cahier des charges.

La séance est levée à 11 h15.



Joël DELPLANQUE  
Président



Alain JOURDAN  
Secrétaire Général